

BUDGET RECTIFICATIF 2023

Principales hypothèses par service budgétaire et concession

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
3 588 430	-9 150 930	9 175 730	-13 080 240

La CCI de Corse a voté son budget primitif 2023 le 29 novembre 2022.

Comme chaque année, les programmes des compagnies maritimes et aériennes n'étaient pas connus en totalité ; néanmoins, les informations connues à ce jour avaient été intégrées dans le Budget Primitif 2023.

Au niveau de la Taxe pour Frais de Chambre, la CCI de Corse avait anticipé une contraction de la ressource fiscale brute par rapport à celle de 2022, soit -177 000 euros.

Si l'exercice 2021 s'inscrivait naturellement dans la continuité de 2020 (début de la pandémie), c'est-à-dire principalement axé vers le soutien à nos entreprises et ressortissants, et à la reprise de l'activité sur les concessions portuaires et aéroportuaires, l'année 2022 a acté le véritable redémarrage de nos activités sur les concessions avec des estimations de trafics sur une pente fortement ascendante et se rapprochant voire dépassant des trafics d'avant crise sanitaire, notamment dans l'aérien : l'année 2023 se situe dans cette trajectoire.

Ce projet de **Budget Rectificatif 2023** intègre les programmes arrêtés et déposés des compagnies maritimes et aériennes pour 2023, ainsi que la revalorisation des tarifs des redevances à partir du 1^{er} avril 2023 (CO CO ECO du mois de novembre 2022).

La TCCI est inscrite pour **3 922 600 euros** pour ce budget.

❖ Taxe pour Frais de CCI (TCCI) pour 2023

La trajectoire des ressources fiscales des CCI tracée de manière constante par les différents Gouvernements depuis 2012 a conduit comme prévu à une réduction de la TFC de la CCI de Corse de 60%.

Le financement du réseau consulaire par la TCCI et sa répartition confiée à CCI France répond aux règles prescrites par l'article L711-16 10° du code de commerce.

La répartition de la TCCI s'effectue sur la base d'axes convenus lors de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2019 : poids budgétaire, poids économique, poids performance, poids péréquation et décisions d'AG, en distinguant toutefois la péréquation des décisions d'AG de CCI France.

L'objectif **pour 2023** et les années suivantes est notamment d'optimiser et de stabiliser le modèle de répartition de la ressource fiscale avec :

- Une approche équilibrée du poids relatif des 3 piliers majeurs (budgétaire, économique et performance) ;
- Une meilleure valorisation de la performance,
- Une simplification de l'algorithme de répartition de la ressource,
- Une approche supportable pour les CCI et pérenne.

Répartition TCCI 2023 :

	En %	En €
Poids budgétaire	30%	151 519 200 €
Poids économique	30%	151 519 200 €
Poids performance	30%	151 519 200 €
Poids péréquation et décisions AG CCI France	10%	50 506 400 €
<i>Dont péréquations</i>	2,8%	14 125 764 €
<i>Dont décisions AG CCI FRANCE</i>	7,2%	36 380 636 €
Total TCCI 2023	100%	505 064 000 €

Come prévu dans le Code de Commerce depuis la loi PACTE, le montant global à répartir entre les CCIR est établi après déduction par CCI France de la quote-part de TCCI nécessaire au financement de ses missions, de son fonctionnement et des projets de portée nationale.

525 117 000 € (*plafond de TCCI prévu en loi de finances*)

- 20 053 000 € (*quote-part de TCCI pour CCI France maintenue au niveau du plancher prévu par la réglementation*)

= 505 064 000 €

Pour son projet de BR 2023, la CCI de Corse a inscrit une TCCI de 3 922 600 euros pour 3 644 700 euros prévus au BP 2023.

Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que la baisse continue de la Ressource Fiscale est brutale pour notre Institution : 5,9 M€ en 2020 pour 5,1 M€ en 2021, 4,1 M€ en 2022 et enfin 3,9 M€ en 2023.

❖ **En ce qui concerne les Concessions**, les trafics suivent la trajectoire de ces dernières années, à savoir une hausse continue sur toutes les plate-formes.

- **sur l'Aéroport de Bastia : 1 515 774 pax escomptés en 2023** pour 1 488 793 en 2022 soit +1,8% (1 559 492 pax en 2019)
- **sur l'Aéroport de Calvi : 366 301 pax escomptés en 2023** pour 346 496 pax en 2022 soit +5,7% (336 514 pax en 2019), constituant ainsi un nouveau record pour la plate-forme
- **sur l'Aéroport d'Ajaccio : 1 694 410 pax escomptés en 2023** pour 1 662 931 pax en 2022 soit +2% (1 618 723 en 2019)
- **sur l'Aéroport de Figari : 925 250 pax escomptés en 2023** pour 907 102 pax en 2022 soit +2% (748 652 en 2019)
- **sur le Port de Bastia,**
 - un **trafic passagers de 2 133 600 pax soit +6,3%** ;
 - un **trafic véhicules de 792 296 vhc soit +5,8%** ;
 - un **nombre d'escales de 2 003 soit +4,6%** ;
 - un **trafic marchandises à 923 134 mètres linéaires**.

- sur le **Port de L'Île Rousse**,
 - un **trafic passagers de 406 986 pax soit +1%** ;
 - un **trafic véhicules de 148 382 vhc soit +4%** ;
 - un **nombre d'escales de 364** ;
 - un **trafic marchandises à 113 177 tonnes**.

- sur le **Port d'Ajaccio**,
 - un **trafic passagers de 1 331 565 pax soit +3,7%** ;
 - un **trafic véhicules de 388 470 vhc soit +8,5%** ;
 - un **trafic croisières de 362 800 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 1 175 280 tonnes soit -3.9%**.

- sur le **Port de Propriano**,
 - un **trafic passagers de 82 478 pax soit +12,8%** ;
 - un **trafic véhicules de 28 490 vhc soit -1,1%** ;
 - un **trafic croisières de 17 430 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 98 650 tonnes**.

- sur le **Port de Bonifacio**,
 - un **trafic passagers de 290 112 pax soit +28%** ;
 - un **trafic véhicules de 60 250 vhc soit +1,7%** ;
 - un **trafic croisières de 9 530 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 19 290 tonnes**.

- sur le sur le **Port de Porto Vecchio**,
 - un **trafic passagers de 229 858 pax soit +2,1** ;
 - un **trafic véhicules de 83 890 vhc soit -5,3%** ;
 - un **trafic croisières de 4 600 pax** ;
 - un **trafic marchandises à 302 900 tonnes**.

Les prévisions de trafics pour 2023 sont en progression constante sur toutes les concessions : elles ont pour la plupart rattrapé voire dépassé les chiffres d'avant la pandémie, c'est-à-dire 2019.

Les secteurs les plus fragilisés sont bien entendus ceux dépendant de la Ressource Fiscale, à savoir les Directions Economique et Formation.

Le Palais des Congrès est également en grand danger suite aux fermetures administratives successives qui ont touché le secteur de l'évènementiel pendant la période du Covid.

Après le plan exceptionnel de « recapitalisation » comptabilisé au BE 2022 qui s'est traduit par une avance budgétaire en capital (convention de trésorerie) du Service Général au profit du Palais des Congrès à hauteur de 1,705 M€. L'année 2023 devrait être l'année de recherche de partenariats afin de remettre à niveau l'outil et de créer de nouveaux débouchés notamment l'école hôtelière.

Le programme des investissements inscrits pour ce budget est conséquent : 42,9 M€.

Outre la CAF de 9,17 M€, les différents plans de financement sont complétés par des emprunts à demander à hauteur de 22,43 M€ et des subventions d'équipements pour 2,65 M€.

Trafics passagers :

	BE 2018	BE 2019	variation	BE 2020	variation	BE 2021	variation	BE 2022	variation	BR 2023	variation
			19 / 18		20 / 19		21 / 20		22 / 21		23 / 22
Port de Bastia	2 188 719	2 132 647	-2,56%	1 147 929	-46,18%	1 478 733	28,8%	2 008 055	35,8%	2 133 600	6,3%
Port de l'Île-Rousse	414 023	340 856	-17,67%	218 345	-35,9%	362 714	66%	402 817	11%	406 986	1%
Port d'Ajaccio	1 373 848	1 294 450	-5,78%	620 535	-52,06%	775 993	41,0%	1 283 954	69%	1 331 565	3,7%
Port de Propriano	85 714	78 195	-8,77%	43 314	-44,6%	55 516	77,8%	73 097	38,4%	82 478	12,8%
Port de Bonifacio	283 028	286 784	1,33%	80 254	-72,02%	112 358	75,3%	226 571	106%	290 112	28%
Port de Porto-vecchio	192 578	195 331	1,43%	156 390	-19,9%	225 341	61,9%	225 151	3,2%	229 858	2,1%
Aéroport de Bastia	1 525 143	1 559 492	2,25%	812 464	-47,9%	1 200 133	47,72%	1 488 793	24%	1 515 774	1,8%
Aéroport de Calvi	335 289	336 514	0,37%	185 300	-44,9%	297 936	60,79%	346 496	16,3%	366 301	5,7%
Aéroport d'Ajaccio	1 673 308	1 618 723	-3,26%	940 983	-41,87%	1 412 091	59,70%	1 661 185	18%	1 694 410	2%
Aéroport de Figari	756 457	748 652	-1,03%	475 507	-35,48%	789 721	84,67%	907 102	15%	925 244	2%

❖ Mise en place de nouvelles Incitations à la création et au développement de liaisons aériennes au départ et à destination de la Corse.

Face à la crise sans précédent du CODIV-19 et ses conséquences potentiellement désastreuses sur l'économie corse, la CCI, entre autres mesures de sauvegarde et de soutien, avait initié et mis en place dès le printemps 2020 un plan de connexion/reconnexion du réseau aérien hors OSP, moteur du tourisme insulaire et le la majeure partie de son PIB marchand.

Ce plan, ses différents volets et ses dispositifs d'application, ont permis d'atteindre des résultats très positifs, tant dans la résistance du trafic au choc 2020 qu'en terme de reprise dynamique 2021 et 2022.

Il a été convenu, après ce plan d'urgence et de crise, de doter nos concessions aéroportuaires d'outils de développement plus adaptés au contexte et plus solides au regard des différentes réglementations applicables dont les souplesses accordées au cours des dernières années viennent dorénavant et fort logiquement de se réduire pour un retour à une application plus nominale.

Ce programme d'incitation à la création et au développement de liaisons aériennes au départ et à destination de la Corse consiste en un dispositif de soutien financier aux transporteurs aériens qui s'engagent à créer ou à développer, à leur initiative et sous leur responsabilité, des liaisons aériennes desservant la Corse ; programme d'incitation défini et mis en œuvre en conformité avec le principe de l'opérateur avisé en économie de marché, tel que rappelé par la communication de la Commission européenne du 4 avril 2014 portant lignes directrices sur les aides de l'Etat aux aéroport et aux compagnies aériennes.

Ce nouveau programme se substitue aux dispositifs antérieurs ayant le même objet.

Il est paramétré en distinguant d'une part, les aéroports d'Ajaccio Napoléon Bonaparte, Bastia Poretta et Figari Sud Corse, et d'autre part, l'aéroport de Calvi Saint-Catherine qui doit bénéficier, compte tenue des contraintes spécifiques qui pèsent sur son exploitation, de mesures incitatives supérieures à celles prévues sur les autres plateformes.

1/ L'incitation à la création d'une nouvelle liaison aérienne prend la forme :

- D'une **modulation limitée des redevances aéroportuaires** dues à la CCI au titre de la liaison aérienne concernée ;
- D'une **subvention additionnelle déterminée en fonction du coût, pour le transporteur aérien en cause**, de la création et de l'exploitation de la nouvelle liaison aérienne.

2/ L'incitation au développement de liaisons aériennes existantes est accordée à tout transporteur

aérien qui s'engage à développer, à son initiative et sous sa responsabilité, le trafic d'une ou plusieurs liaisons aériennes existantes desservant l'un des aéroports corses ; cela se traduit par une modulation des redevances aéroportuaires.

Le volume inscrit par la CCI de Corse au titre de « l'Aide Marketing » pour ce BR 2023 s'élève à 905 900 euros imputés sur chacune des concessions concernées :

- Aéroport de Bastia : 316 300 euros
- Aéroport de Calvi : 149 600 euros
- Aéroport d'Ajaccio : 250 000 euros
- Aéroport de Figari : 190 000 euros

Ces hypothèses permettent à l'Institution, fortement dépendante des trafics sur les concessions, de retrouver des valeurs budgétaires et financières se rapprochant de la réalité qui fût la sienne avant la crise du Covid :

- Résultat d'Exploitation : +3,6 M€ ;
- Résultat comptable : -9 M€ résultant du résultat financier fortement négatif (-14,33 M€) du fait de l'application de la comptabilité des concessions (dotations et reprises / amortissements de caducité) et de calculs des dotations et reprises sur la base d'une fin de concessions au 31/12/2024 ;
- Capacité d'Autofinancement : +9,17 M€ ;

Les produits d'exploitation résultant pour l'essentiel des trafics et des nouvelles mesures tarifaires à compter du 1^{er} avril 2023 sur les concessions aéroportuaires sont en nette progression par rapport à 2022 ; ils s'établissent à 111 M€ pour 103,6 M€ en 2022, malgré la nouvelle contraction de -210 k€ de la ressource fiscale avecnotamment :

- Droits de port : +0,4 M€ par rapport à 2022 pour s'établir à 10,8 M€ ;
- Redevances aéroportuaires : +4,17 M€ par rapport à 2022 pour s'établir à 58,7 M€ ;
- Autres prestations de services : +1,1 M€ par rapport à 2022 pour s'établir à 24,46 M€ .

Les charges d'exploitation (107,5 M€) progressent également par rapport à 2022 (+11,1 M€ soit +11,6%) :

- Les achats et services extérieurs sont en augmentation de +11,5 M€ à 38,5 M€ ;
- Les charges de personnel s'élèvent à 53,9 M€ soit +1,4 M€ ;
- Les dotations aux amortissements sont en retrait de +2 M€ pour se situer à 6,4 M€.

L'Institution poursuit, particulièrement au niveau de la gestion de ses concessions, un programme d'investissements conséquent (**42,9 M€**).

Outre la **CAF (9,17 M€)**, le financement est assuré par **2,65 M€ de subventions d'équipement** sur les concessions, des **emprunts** sur les concessions à hauteur de **22,4 M€**, et par une **utilisation du Fonds de Roulement à hauteur de -13 M€**: le FdR brut prévisionnel s'établit alors à **71.8 M€ à l'horizon fin 2023**.

✓ Service Général

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-994 350	-768 630	-519 140	-985 540

Comme évoqué en préambule, ce secteur est encore amputé sur 2023 d'une partie de ses ressources, en l'occurrence la TTCI : -210 506 € par rapport à 2022.

Elle est néanmoins supérieure à la prévision du BP 2023, à savoir 3 644 700 euros.

La TFC prévue pour 2023 permet encore aux Directions Economiques d'engager des opérations, actions et prestations envers les ressortissants ; elle est entièrement fléchée selon les Axes définies par la COP-COM (Convention d'Objectifs et de Moyens – Contrat d'Objectifs et de Moyens) de la CCI de Corse, à savoir :

- Entrepreneuriat- CFE
- Appui aux Entreprises
- Représentation des Entreprises
- Appui aux Territoires
- International

Afin d'assurer ses missions vers ses ressortissants, la CCI de Corse se voit contrainte d'utiliser son Fonds de Réserve car le solde budgétaire se traduit par une utilisation du Fonds de Roulement à hauteur de -985 540 euros.

✓ Service Formation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-135 610	-53 800	135 230	46 310

Le secteur Formation a traversé une passe difficile quant à son mode de fonctionnement, notamment depuis l'épisode du Covid.

Le secteur, qui avait vu ses activités suspendues lors du confinement et par conséquent ses recettes fortement chutées malgré la mise en place très rapide des cours à distance, a vu sa situation budgétaire continuer de se dégrader fortement.

Pour l'exercice 2023, les indicateurs comptables et financiers sont revenus à des niveaux appréciables (CAF positive à 135 k€ pour -525 k€ au BE 2022) grâce au développement d'un nouveau modèle de formation afin de sortir durablement cette Direction de la mauvaise pente sur laquelle elle semblait glisser.

Les investissements s'élèvent à 83 k€.

Le solde budgétaire se traduit par une augmentation du Fonds du Roulement à hauteur de +46 k€.

✓ Port de Bastia – Exploitation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
201 050	-2 861 100	730 750	-2 012 750

Les prévisions sur les trafics 2023 sont les suivants :

- un **trafic passagers de 2 128 395 pax soit +5,5%** ;
- un **trafic véhicules de 788 294 vhc soit +5,36%** ;
- un **nombre d'escales de 2 036 soit +1,5%** ;
- un **trafic marchandises à 912 377 mètres linéaires.**

Le REX est négatif à +201 k€, et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (8,5 M€ dont 8,17 M€ de CA), par une hausse du CA de +508 k€ par rapport à 2022, résultant des trafics (pour mémoire, le CA 2019

- s'élevait à 7,8 M€) ;
- au niveau des charges d'exploitation (8,3 M€), par une progression de certains postes de charges entre les deux exercices :
 - une masse salariale se situant à 4,9 M€ soit +383 k€ (négociations salariales au niveau national) ;
 - des achats et charges externes à moins de 1,74 M€ soit +257 k€ par rapport à 2022, essentiellement sur des postes comme les contrats d'entretien, les réparations d'infrastructure et les actions de promotion ;
 - des dotations aux amortissements (523 k€) en progression de +141 k€ mais ce sont des charges calculées et donc non décaissables.

Le **résultat financier (-3 M€)** est négatif ; il s'explique par le volume des dotations aux amortissements de caducité de 3,2 M€ et de l'inscription d'une reprise sur amortissement et provision de caducité de 100 k€, avec une fin de concession fixée au 31/12/2024.

Le **résultat comptable est fortement négatif à -2,86 M€**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à +731 k€** pour 1 003 k€ au BE 2022 et 426 k€ au BP 2023.

La concession continue à investir avec **2 820 k€ inscrits au budget dont 286,5 k€ de Fonds de Concours CdC** ; outre la CAF, le plan de financement est complété par 76,5 k€ de subventions d'équipements (fonds FEDER).

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FDR à hauteur de -2 M€.

✓ **Port de Bastia - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
146 800	104 950	146 800	141 800

Le budget de cette entité s'élève à 1 693 500 € ; les redevances visent à assurer le financement des mesures de sûreté.

Il est prévu 5 000 euros d'investissements ; le solde budgétaire se traduit par une augmentation du Fonds de Roulement à hauteur de +141 800 euros.

✓ **Port de l'Ile-Rousse - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
121 450	-61 200	302 400	-579 750

Les programmes des compagnies maritimes pour 2023 se caractérisent par :

- un **trafic passagers de 406 986 pax soit +1%** ;
- un **trafic véhicules de 148 382 vhc soit +4%** ;
- un **nombre d'escales de 364** ;
- un **trafic marchandises à 113 177 tonnes**.

Comme pour 2021 et 2022, le **REX est positif et se situe à 121 k€** (stable par rapport à 2022) ; il se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (1 197 k€), par une progression du CA (1 171 k€) de +30 k€ soit +2,65% entre les deux exercices ;
- au niveau des charges d'exploitation (1 075 k€), par une progression de +22 k€ soit +2%

par rapport au BE 2022 :

- les achats et services extérieurs se situent à 292 k€ (pour 223 k€ au BE 2022) avec une augmentation des postes tels que l'eau, l'électricité, les contrats d'entretien et les entretiens et réparations divers ;
- +9 k€ de la masse salariale se situant à 361 k€ ;
- -53 k€ pour les dotations aux amortissements pour immobilisations (180k€).

Le **résultat financier s'élève à -226,5 k€** et est toujours négatif ; il résulte essentiellement du volume de dotations aux provisions pour amortissements de caducité de ce budget (227,5 k€).

Le **résultat exceptionnel (+43,85 k€)** est uniquement constitué des réintégrations de quote part de subventions d'équipement.

Le **résultat comptable est négatif à -61,2 k€**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à 302 k€**.

La concession voit son programme d'investissements renforcé à **1 585,45 k€**, avec notamment :

- l'opération CTC 002 « création bâtiment hors ZAR : nouveau bâtiment technique » pour 500 k€ avec 116,65 k€ de subventions d'équipement et un emprunt de 383,35 k€,
- l'opération PEIM 001 « création du terre-plein Nord-Est » pour 100 k€ avec 85 k€ de subventions d'équipement,
- l'opération « AMO courant des Navire Electriques » pour 74 k€ avec 51,7 k€ de subventions d'équipement.

Outre la CAF, le plan de financement est complété par **319,95 k€ de subventions d'équipement** et un emprunt de 383,35 k€ sur l'opération « bâtiment technique ».

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FDR à hauteur de -580 k€.

✓ **Port de L'Ile-Rousse - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
53 750	38 350	53 850	3 850

Le budget de cette entité s'élève à 309 000 € ; les redevances visent à assurer le financement des mesures de sûreté.

Il est prévu 40 000 euros d'investissements pour ce budget ; le solde budgétaire se traduit par l'équilibre.

✓ **Port d'Ajaccio – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-882 190	-739 540	111 210	-3 291 690

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont les suivantes :

- un **trafic passagers de 1 331 565 pax soit +3,7%** ;
- un **trafic véhicules de 388 470 vhc soit +8,5%** ;
- un **trafic croisières de 362 800 pax** ;
- un **trafic marchandises à 1 175 280 tonnes soit -3.9%**.

Le **REX reste négatif à -882 k€ (-1 702 k€ au BE 2022)** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (10,4 M€ dont 10,2 M€ de CA), par une hausse du CA de +30% par rapport au BE 2022 (pour mémoire, le CA 2019 s'élevait à 10,2 M€) ;

- au niveau des charges d'exploitation (11,3 M€), les grandes masses ont évolué par rapport au BE 2022 de +13,8% soit +1,37 M€ :
 - une masse salariale se situant 6,8 M€ soit +504 k€ par rapport à 2022 ;
 - des achats et charges externes à 2,3 pour 1,27 Me au BE 2023 M€ ;
 - des amortissements et provisions à 1,1 M€.

Le résultat financier est négatif et se situe à -144 k€.

Le résultat comptable est également négatif à -740 k€

La CAF est à nouveau positive et s'élève à +111 k€ pour 175 k€ au BE 2022.

La concession continue à investir avec **2,6 M€ inscrits** au budget rectificatif 2023 uniquement par autofinancement.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FDR à hauteur de **-3,3 M€**

✓ **Port d'Ajaccio - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-296 150	-301 370	-235 520	-529 770

Tous les indicateurs comptables et financiers sont négatifs et de ce fait la partie commerciale devra assumer financièrement l'activité sûreté.

Il est prévu 230 k€ d'investissements qui seront financés en fonds propres.

✓ **Port de Propriano – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-5 990	-20 990	3 310	-1 220 040

Les programmes déposés par les compagnies maritimes pour le Port de Propriano nous permettent d'avoir les éléments de trafics suivants :

- un **trafic passagers de 82 478 pax soit +12,8%** ;
- un **trafic véhicules de 28 490 vhc soit -1,1%** ;
- un **trafic croisières de 17 430 pax** ;
- un **trafic marchandises à 98 650 tonnes.**

Les indicateurs comptables et financiers confirment cette position prudente et aux capacités de la concession.

Un programme d'investissements de près de 1 225 k€ (avec 70 k€ de subventions d'équipements) entre dans le cadre du renouvellement de la concession et les engagements que la CCI de Corse a pris lors de sa signature.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du fonds de roulement brut à hauteur de 1,22 M€.

✓ **Port de Propriano - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
800	120	800	-4 200

Les indicateurs sont à l'équilibre pour cet exercice pour un budget de fonctionnement de 69,4 k€.

✓ **Port de Bonifacio – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-57 940	-223 590	23 660	1 214 260

Les programmes déposés par les compagnies maritimes pour le Port de Bonifacio nous permettent d'avoir les éléments de trafics suivants

- un **trafic passagers de 290 112 pax soit +28%** ;
- un **trafic véhicules de 60 250 vhc soit +1,7%** ;
- un **trafic croisières de 9 530 pax** ;
- un **trafic marchandises à 19 290 tonnes**.

Les indicateurs comptables et financiers sont en progression mais demeurent quand même à des niveaux faibles avec par exemple 24 k€ de CAF.

Néanmoins, un programme d'investissements conséquent de 606 k€ sera financé pour partie en fonds propres et par une subvention d'équipement de 70 k€ ; l'emprunt de 1,8 M€ permet de financer les investissements de l'exercice ainsi que ceux de 2022.

Le solde budgétaire se traduit logiquement par une augmentation du FdR brut à hauteur de +1 214 k€.

✓ **Port de Bonifacio - Sûreté**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
1 900	1 900	1 900	3 100

Le budget de fonctionnement de cette entité s'élève à 179 k€ : elle est à l'équilibre.

✓ **Port de Porto-vecchio – Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
64 020	-31 430	246 320	-1 358 480

Comme évoqué en préambule, les trafics escomptés pour 2023 suivent la trajectoire de l'exercice précédent :

- un **trafic passagers de 229 858 pax soit +2,1** ;
- un **trafic véhicules de 83 890 vhc soit -5,3%** ;
- un **trafic croisières de 4 600 pax** ;
- un **trafic marchandises à 302 900 tonnes**.

Le Port de Porto-vecchio est bien armé financièrement et les indicateurs du BR 2023 traduisent bien cette performance : REX et de la CAF toujours positifs.

La concession poursuit un programme d'investissements de 1,5 M€ : outre la CAF, 70 k€ de subventions d'équipement complètent le plan de financement.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -1,4 M€.

✓ Port de Porto-vecchio - Sûreté

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
71 310	71 310	72 200	67 200

Le budget de fonctionnement de cette entité s'élève à 173,6 k€ ; tous les indicateurs comptables et financiers sont positifs et avec un fonds de roulement brut qui reste positif (+445 k€), ce service se suffit à lui-même.

✓ Aéroport de Bastia-Poretta - Exploitation

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
1 063 200	-3 002 550	1 305 550	-1 038 500

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont en progression constante sans toutefois retrouver le niveau de 2019 ; **1 515 774 pax escomptés en 2023 (+1,8%)** pour 1 488 793 pax en 2022 (1 559 492 pax en 2019).

Le **REX est positif et se situe à 1 063 k€** pour 1 758 k€ au BE 2022 ; il se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (10,23 M€) par une contraction de -1% du CA (9,9 M€) par rapport à 2022 sur les redevances aéroportuaires (-33 k€) et extra aéroportuaires (-59 k€) ;
- au niveau des charges d'exploitation (9,17 M€) par une progression de +5,7% soit +494 k€ :
 - o des achats et services extérieurs se situant à 3 723 k€ (+285 k€ par rapport au BE 2022), avec une augmentation de certains postes de charges comme le nettoyage des locaux, l'assistance PMR, des locations de matériel/outillage et la mise en place du nouveau dispositif d'accompagnement marketing ;
 - o une masse salariale s'établissant à 4,1 M€ soit +496 k€ par rapport au BE 2022 ;
 - o des dotations aux amortissements et provisions à 307 k€ (-203 k€ par rapport au BE 2022) résultant du programme d'investissements.

Le **résultat financier (-4 M€)** est fortement négatif ; ce déficit résulte d'une part des dotations aux provisions pour amortissement de caducité élevée (4,2 M€) et d'autre part des reprises sur amortissements de caducité pour 0,14 M€ avec une fin de concession fixée au 31/12/2024.

Le **résultat exceptionnel (+66 k€)** est essentiellement constitué de la quote-part de réintégration des subventions d'équipement (69 ke).

Le **résultat comptable est négatif à -3 003 k€**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à 1 306 k€** (BE 2022 : 2 220 k€).

Les investissements (3,37 M€) sont toujours importants pour la plate-forme ; outre la CAF, le plan de financement est assuré par 830 k€ de subventions d'équipements CdC et des emprunts pour un volume total de 835 k€, avec notamment les opérations suivantes :

- « travaux de réfection de l'aire de trafic A et de voie de desserte » : 480 k€ de subvention d'équipement et 320 k€ d'emprunt pour 800 k€ inscrits ;
- « alimentation 400hz aéronaves (énergie hydrogène - photovoltaïque) » : 250 k€ de subvention d'équipement pour 250 k€ inscrits ;

Le solde budgétaire se traduit alors par un utilisation du FDR à hauteur de -1 038 k€.

✓ **Aéroport de Bastia-Poretta - Sûreté/SSLIA**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
62 900	2 200	726 150	-353 400

En complément des recettes de la taxe aéroport résultant du nombre prévisionnel de pax, il est inscrit un volume de taxe aéroport dite « d'équilibre »: ces 2 types de produits couvrent l'ensemble des charges éligibles au titre de la DGAC.

La DGAC a validé l'intégration dans les fiches taxe aéroport des charges éligibles correspondant aux services rendus par certains agents de la section exploitation au profit de la section régaliennne de la concession (courrier de février 2011) ; ces volumes étant comptabilisés dans la partie exploitation, une contribution équivalente vient abonder les produits de la partie exploitation : 269 050 € de la 131 vers la 130 (Bastia-Poretta).

Les indicateurs sont largement positifs et permettent de faire face à l'ensemble des engagements de l'entité : le budget de fonctionnement 2023 de cette entité s'élève à 12,7 M€.

La CAF de 1 157 150 euros résulte du programme d'investissements de **4,07 M€** inscrits au BR 2023 complétée par des emprunts pour un montant total de 4,075 M€.

Le montant de cette CAF s'explique par un programme d'investissements conséquent dont 3,55 M€ sur la seule opération « EDS – évolution standard 3 » financée par un emprunt à 100%.

Le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR à hauteur de -353 400 euros.

✓ **Aéroport de Calvi - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
150 900	-849 950	201 300	-582 600

Les données sur les trafics sont en progression constante et établissent un nouveau record sur la plate-forme ; **366 301 pax escomptés en 2023 (+5,7%)** pour 346 496 au BE 2022 (336 514 pax en 2019).

Le REX est toujours positif et progresse ; il se situe à +151 k€, et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (2,3 M€) par une progression de 4% du CA (2,2 M€) par rapport à 2022 essentiellement sur les redevances aéroportuaires avec +86 k€ (effets trafics et tarifs) ;
- au niveau des charges d'exploitation (2,2 M€) par la contraction des charges courantes :
 - o des achats et services extérieurs à 966 k€ (+123 k€ par rapport au BE 2022), avec une augmentation de certains postes de charges comme la dotation vestimentaire, les contrats d'entretien et la mise en place du nouveau dispositif d'accompagnement marketing ;
 - o une masse salariale s'établissant à 857 k€ soit +143 k€ par rapport au BE 2022 ;
 - o des contributions versées aux Services Centraux en recul du fait du poids relatif de la partie Exploitation de l'aéroport de Calvi en baisse (151 k€ pour 187 k€ au BE 2022).

Le résultat financier (-1 M€) est négatif ; ce déficit résulte d'une part des dotations aux provisions pour amortissement de caducité (1,04 M€) et d'autre part des reprises sur

amortissements de caducité pour 93 k€ avec une fin de concession fixée au 31/12/2024.

Le **résultat exceptionnel (+8,1 k€)** est essentiellement constitué de la quote-part de réintégration des subventions d'équipement (17,3 k€) et de charges exceptionnelles pour 10,9 k€ suite à des sinistres.

Le **résultat comptable est négatif à -850 k€**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF s'élève à 201 300 €** et permet à la concession de poursuivre un programme d'**investissements à hauteur de 1 304 k€** complétée par 247 k€ de subventions CdC et 495 k€ d'emprunts.

Le **solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR à hauteur de -583 k€.**

✓ **Aéroport de Calvi – Sûreté/SSLIA**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
36 150	3 750	933 750	-102 900

L'option a été prise d'inscrire un volume de taxe aéroport dite de « majoration » (0,88 €) en complément des recettes de la taxe aéroport résultant du nombre prévisionnel de pax : ces 2 types de produits couvrent l'ensemble des charges éligibles au titre de la DGAC.

La DGAC a validé l'intégration dans les fiches taxe aéroport des charges éligibles correspondant aux services rendus par certains agents de la section exploitation au profit de la section régaliennne de la concession (courrier de février 2011) ; ces volumes étant comptabilisés dans la partie exploitation, une contribution équivalente vient abonder les produits de la partie exploitation : 152 400 € de la 136 vers la 135 (Calvi).

Les indicateurs sont largement positifs et permettent de faire face à l'ensemble des engagements de l'entité : le budget de fonctionnement 2023 de cette entité s'élève à 6,67 M€.

La **CAF de 933 750 euros** permet d'engager un programme d'**investissements de 3,6 M€** inscrits au BR 2023 dont 2,4 M€ sur la seule opération « EDS - évolution standard 3 » financée par un emprunt à 100%.

Le **solde budgétaire se traduit par une augmentation du FdR à hauteur de 102 900 euros.**

✓ **Aéroport d'Ajaccio – Napoléon BONAPARTE - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
2 312 010	665 560	2 485 190	-4 710

Les trafics sont en progression constante : **1 694 410 pax escomptés en 2023** pour 1 662 931 pax en 2022 soit +2% (1 618 723 en 2019).

Le **REX est toujours fortement positif ; il se situe à 2,3 M€ (2 M€ au BE 2022)** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation par une stabilité « affichée » à 13,9 M€ ; cependant, le CA est lui en progression de +509 k€ par rapport au BE 2022 pour se situer à 13,9 M€. Sur 2022, 481 k€ de produits d'exploitation hors CA sont constitués par des reprises sur provisions (neutralisés dans le calcul de la capacité d'autofinancement).
- au niveau des charges d'exploitation (11,6 M€) par une contraction de -2% par rapport au BE 2022 :
 - o des achats et services extérieurs à 5,14 M€ (pour 3M€ au BE 2022) ;

- une masse salariale s'établissant à 4,8 M€.

Le **résultat financier (-2,08 M€)** est négatif ; ce déficit résulte essentiellement des dotations aux provisions pour amortissement de caducité (2,02 M€)

Découlant du REX, le **résultat comptable est positif à 666 k€**

Par le jeu des réintégrations et retranchements des produits et charges calculés, la **CAF est positive et s'élève à 2,48 M€.**

Les investissements (3,8 M€) sont conséquents ; outre la CAF, le plan de financement est assuré par des emprunts pour un volume total de 2,1 M€ :

Le solde budgétaire est à l'équilibre.

✓ **Aéroport d'Ajaccio – Napoléon BONAPARTE - Sûreté/SSLIA**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
510 280	0	632 050	-469 900

Les investissements sont inscrits pour un volume de 3 927 k€ ; outre la capacité d'autofinancement, le plan de financement est assuré par des emprunts pour un montant total de 3 M€ ; le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -470 k€.

✓ **Aéroport de Figari – Sud Corse - Exploitation**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
1 830 060	-140 490	1 786 310	315 810

Comme annoncé en préambule, les données sur les trafics sont en progression constante : **925 250 pax escomptés en 2023** pour 907 102 pax en 2022 soit +2% (748 652 en 2019)

Le **REX est toujours fortement positif à +1,8 M€** et se caractérise :

- au niveau des produits d'exploitation (6,23 M€) par une stabilité masquant en réalité une progression de son CA de +1,64% soit +101 k€ pour se situer à 6,22 M€. Sur 2022, 163 k€ de produits d'exploitation hors CA sont constitués par des reprises sur provisions (neutralisés dans le calcul de la capacité d'autofinancement).
- au niveau des charges d'exploitation (4,4 M€) dont les grandes masses sont les suivantes :
 - des achats et services extérieurs à 1 515 k€ en progression de +450 k€ suivant en cela la progression des trafics ;
 - une masse salariale stable s'établissant à 2,1 M€ (stable entre les deux exercices).

Le **résultat financier (-2 2 k€)** est négatif ; ce déficit résulte d'une part des dotations aux provisions pour amortissement de caducité en nette progression (1 987 k€) par rapport à 2022 et d'autre part aux intérêts des emprunts en cours pour 236 k€.

Le résultat comptable devient négatif à -140 k€

Néanmoins, la **CAF demeure fortement positive et s'élève à 1,8 M€ (2 M€ au BE 2022)**

La concession poursuit un programme d'**investissements à hauteur de 5 M€** financés par 0,320 M€ de subventions CdC et 3,86 M€ d'emprunts.

Le solde budgétaire se traduit par un accroissement du FdR à hauteur de 316 k€.

✓ **Aéroport de Figari – Sud Corse - Sûreté/SSLIA**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
474 870	0	449 000	-644 500

Les investissements sont inscrits pour un volume de 3 099 k€; outre la capacité d'autofinancement, le plan de financement est assuré par des emprunts pour un montant total de 2,15 M€ ; le solde budgétaire se traduit par une utilisation du FdR brut à hauteur de -644 k€.

✓ **Port de plaisance – Tino ROSSI**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-559 880	-540 610	24 720	-1 025 580

La situation de cette entité semble se détériorer sensiblement depuis les deux derniers exercices ; notamment au niveau de sa CAF juste positive (25 k€ pour 300 k€ au BE 2022).

Néanmoins, un important programme d'investissements a été inscrit pour 2,3 M€, en partie, afin de conserver un niveau de modernité de l'outil et ainsi de continuer d'accueillir les plaisanciers dans les meilleures conditions possibles. Son financement sera assuré par des subventions d'équipement pour 0,65 M€ et un recours à l'emprunt pour 1,02 M€.

Le solde budgétaire se traduit par un utilisation du FdR brut à hauteur de -1 M€.

✓ **Palais des congrès – Ajaccio**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
-569 710	-442 920	-430 860	-660 860

Les diverses vagues sanitaires ont entraîné des fermetures administratives nombreuses qui ont et mettent gravement en danger cet outil.

De plus, aucun dispositif de soutien prévu (prêt tourisme, avance remboursable, aide de soutien au secteur de l'évènementiel, etc...) dans le cadre de France relance ne peut être actionné du fait du statut particulier du palais des congrès.

Par lettre en date du 31 janvier 2022, notre Président a pris attache de Mr le Ministre de l'économie et des finances afin de bénéficier d'un régime dérogatoire afin d'être éligible aux aides.

En parallèle, nous avons également déclenché dans le courant de l'année 2022 une étude afin de déterminer un nouveau positionnement de cet outil, en termes de commercialisation, de montage juridique et d'équilibre financier.

Sur 2022, la convention de trésorerie a permis à cette entité de bénéficier d'une « recapitalisation » à hauteur de 1,705 M€.

Pour 2023, le chiffre d'affaires prévu est de 658 k€, encore bien inférieur à celui de 2019. Les principaux indicateurs sont toujours fortement négatifs ; notamment la CAF à -431 k€.

Pour 2023, la recherche de partenariat est indispensable afin de remettre cet outil en ordre de marche.

La création de l'école hôtelière marquera le renouveau dans l'activité du palais avec l'accueil de jeunes apprentis-étudiants pour une formation haut de gamme.